



Credit a taux zero

Par **Ouka**, le 13/02/2011 à 14:07

bonjour , j'aimera bien savoir dans quel hauteur on peut obtenir d'une banque un credit a taux zero . merci d'avance

Par **fabienne034**, le 13/02/2011 à 16:34

il y a plein de conditions !

pour tout savoir sur le crédit à taux zéro

<http://www.fbls.net/credit-immobilier.htm>

Par **Marion2**, le 13/02/2011 à 17:52

NOUVEAU PRET A TAUX ZERO :

[citation]**Bénéficiaire du prêt à taux zéro (PTZ+)**

Le nouveau prêt à taux zéro, le PTZ+, lancé officiellement le 17 janvier 2011, s'adresse à quelque 400 000 Français en situation de le souscrire !

Il remplace à la fois le crédit d'impôt pour les intérêts d'emprunt, le Pass Foncier et le prêt à taux zéro.

Destiné à ceux qui achètent pour la première fois, il n'est soumis à aucune condition de ressources. Le montant des revenus des primo accédants entre toutefois en ligne de compte : pour déterminer la durée du prêt et les conditions de remboursement.

Ce prêt sans intérêt peut atteindre, au plus haut, pour un couple avec deux enfants

[/citation]